

**BULLETIN DE DEMANDE DE PARTICIPATION- (Agriculteur)**

Je soussigné(e)

NOM : ..... Prénom : .....

NOM exploitation / entreprise : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... VILLE : .....

Tel : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Numéro SIRET : .....

Numéro AMEXA : .....

Liste des produits proposés à la vente : .....  
.....

Statut professionnel :  Agriculteur

Métrage désiré : .....m (*maximum 6 m sous réserve des disponibilités locales*)

Autres renseignements complémentaires à préciser (*électricité...*) : .....

souhaite participer au programme 2020 des Marchés Festifs des Producteurs de Pays.  
**Cochez les Marchés demandés ci-dessous.**

***Marchés évènementiels (festifs)***

<input type="checkbox"/>	ENTRECASTEAUX ( <i>fête des Jeunes Agriculteurs</i> )	Cours Gabriel Peri	Samedi	11	Juillet	De 9h à 17h
<input type="checkbox"/>	TRIGANCE ( <i>Fête votive</i> )	Rue principale	Vendredi	14	Août	De 9h à 18h
<input type="checkbox"/>	AIGUINES ( <i>Var Verdon Canyon Challenge</i> )	Place de la Mairie Ou stade	Samedi	12	Septembre	De 8h à 17h

***L'installation est possible 1h avant le début du marché***

## TARIFS 2020

<u>Cotisation annuelle marchés festifs</u>	0€ (pas de cotisation cette année)
<u>Frais de participation :</u>	35 € TTC/marché ( <i>Inscription gratuite pour le marché D'ENTRECASTEAUX</i> ) + dons de produits d'une valeur de 10 € pour l'organisation d'une tombola ou apéritif
→ Nb de marché (s) : .....	x 35 € = .....€ <sup>(2)</sup> ( <b>à compléter</b> )

**Caution :** La Chambre d'Agriculture a instauré en 2016, le règlement d'une caution pour limiter les absences répétées et les désistements non justifiés et de dernière minute, qui pénalisent l'ensemble de l'organisation mise en place. Cette caution est demandée à chaque participant lors de l'inscription. Le montant est fixé à 72€

En cas de désistement pour motif exceptionnel, nous vous invitons à informer au moins 48H à l'avance, la Chambre d'Agriculture du Var : Alexandra ESTIVAL, en charge de l'animation des Marchés, [alexandra.estival@var.chambagri.fr](mailto:alexandra.estival@var.chambagri.fr) / **06 18 36 30 73** ainsi qu'à prévenir le responsable de marché concerné.

En dehors de ces cas, la caution sera encaissée définitivement par la Chambre d'Agriculture.

**La caution est égal à : 72€**

**Deux règlements sont à joindre** au présent bulletin =>

- 1 chèque à établir à l'ordre de « l'Agent comptable de la Chambre d'Agriculture du Var » correspondant aux frais de participation
- 1 chèque de caution de 72€

## ENGAGEMENTS

Je m'engage à :

- **Proposer des produits issus exclusivement de ma propre production ;**
- Joindre à la présente demande toutes les pièces réclamées en Annexe ;
- Souscrire une assurance responsabilité civile couvrant l'activité sur les marchés ;
- Prendre connaissance du Règlement Intérieur des Marchés Festifs et le respecter ;
- Prendre connaissance de la Charte des Marchés de Producteurs de Pays et la respecter ;
- S'acquitter des frais de participation appelés par la Chambre d'Agriculture du Var précisés ci-dessus ;
- Promouvoir la marque « Marchés des Producteurs de Pays » en utilisant notamment le matériel publicitaire de la marque mis à disposition ;
- Accepter les contrôles sur le lieu de vente et sur mon lieu de production.

En adhérent au réseau Marché des Producteurs de Pays, j'autorise la Chambre d'Agriculture du Var et le réseau des Chambres d'Agriculture à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies me représentant ainsi que des photographies de mon stand et de mon activité. Ses clichés et/ou vidéos seront utilisés dans la promotion des activités du réseau Chambre d'Agriculture : MPP, outils de communication (flyers, journaux sites Internet) ...

Fait à ....., le.....

Signature

A RENVOYER AU PLUS TARD le 10 Avril à

**La Chambre d'Agriculture du Var**  
11 Rue Pierre Clément - CS 40203  
83006 DRAGUIGNAN Cedex  
Mél : [anne.vidal@var.chambagri.fr](mailto:anne.vidal@var.chambagri.fr)